

ETUDE DE LA MIGRATION NOCTURNE DE L'ALOUETTE DES CHAMPS

Responsable : Guy JARRY

I - BUTS DE L'ETUDE

Les buts de cette étude consistent à :

- 1°) déterminer l'importance relative de la part nocturne de la migration, sa phénologie, son déroulement, ses modalités (voies, vitesse, stratégies) ;
- 2°) connaître l'état physiologique des migrateurs ;
- 3°) affiner les critères permettant la détermination du sexe et de l'âge ;
- 4°) cerner la notion de sex-ratio et d'âge-ratio ;
- 5°) par le biais des captures et recaptures, parvenir à estimer l'importance du flux de cette migration ;
- 6°) connaître l'origine et la destination des migrateurs ;
- 7°) évaluer la pression de chasse s'exerçant sur l'espèce, tant dans l'espace que dans le temps.

II - METHODOLOGIE

Nous vous recommandons de privilégier les actions nocturnes et, si possible, de les compléter par des observations et des captures de jour au filet rabattant ou projeté ou encore à l'aide de matoles.

Il est évident que les lieux d'opérations devront être choisis en fonction de l'écologie de l'espèce. Il conviendra donc d'opérer dans des milieux fréquentés par les alouettes dans la journée sauf s'agissant de captures exécutées dans les cols de montagne. On retiendra, de ce fait, les milieux tels que prairies rases, champs emblavés, chaumes ou parcelles déchaumées.

La migration d'automne de l'Alouette des champs débute parfois à la fin de septembre mais plus généralement au début du mois d'octobre.

La migration nocturne de l'Alouette des Champs s'effectue lorsque les conditions atmosphériques lui sont favorables : situation anticyclonique, ciel dégagé, vents nuls ou modérés du Nord, du Nord-Est ou de l'Est. Il conviendra de veiller à suivre attentivement la situation météorologique sur la France et les pays d'Europe occidentale. Un ciel étoilé à un endroit et des conditions de vent apparemment favorables ne signifient pas pour autant que les conditions de la migration nocturne soient réunies si cette situation atmosphériques n'est que très locale. A titre d'exemple, nous avons pu constater, que si la limite de la zone nuageuse se situe à quelques centaines de kilomètres plus au nord, la migration a bien lieu mais alors elle ne concerne que les populations venant de la zone géographique dépourvue de nuages : la migration est faible et s'interrompt très vite en début de nuit.

a) Captures de nuit

Nous vous recommandons d'opérer de nuit de préférence et aussi souvent qu'il vous sera possible de le faire lorsque les conditions atmosphériques seront favorables. Le réseau d'avertissement mis en place en 1991 à l'échelle nationale, n'est pas reconduit cette année.

Méthodes :

La technique de capture repose sur la repasse du chant de l'espèce à l'aide d'un magnétophone ayant une puissance telle que le son porte à 200 - 300 mètres. Nous préconisons de placer 3 lignes de 3 filets parallèles et distantes de 15-20 mètres, le magnétophone étant toujours disposé au centre de la ligne de filets centrale, les lignes de filets étant bien orientées par rapport au vent. L'élingue inférieure peut être placée à 30 cm du sol, parfois plus bas et quelquefois bien plus haut. En 1991, par nuit claire des filets hauts placés (élingue inférieure située à 1 mètre du sol) ont été très prenants.

Il sera nécessaire de noter les poches les plus prenantes et en fonction des résultats constatés, envisager de tester l'efficacité de filets superposés.

Vos installations sont à visiter selon une fréquence n'excédant jamais une heure ($\frac{1}{2}$ heure si possible, voire moins). Il est souhaitable que les opérations de capture débutent de 19 h à 20 h (pas plus tard) et durent toute la nuit. Vous ne devriez pas perdre de vue que lorsque la migration nocturne sera très active, les rapaces nocturnes s'intéresseront de près aux oiseaux captifs, ils peuvent en tuer plusieurs en de courts instants. Dans une situation de ce type, la neutralisation des rapaces par capture, sera probablement nécessaire (utilisation de pièges à poteau modifiés ou mieux de trappes adéquates)

Les Alouettes capturées seront étudiées et baguées sans tarder et relâchées en groupe tout aussitôt. Il faudra veiller à les immobiliser un minimum de temps. Si vous agissez en groupe, il est vivement recommandé de compléter les captures au filet vertical par celles des oiseaux stationnant au sol dans les environs immédiats de vos installations (30 à 100 m) par le passage d'une nappe horizontale de filets dérivée du "traîneau à alouettes".

b) Captures de jour

Les Alouettes migrant aussi pendant la journée (matinée essentiellement), les opérations de capture peuvent être alors prolongées. Le chant utilisé pendant la nuit sera repassé également le jour. Les alouettes se posent autour du point d'émission sonore mais le magnétophone (ou le haut parleur) devra être soigneusement dissimulé. La capture s'effectuera alors à l'aide d'un filet rabattant. Le modèle de clap-net mu par des extenseurs sera le meilleur. Les dimensions de la nappe peuvent ne pas excéder 3 m x 6 ou 7 m, les montants articulés étant long d'1 m. Des essais de capture à l'aide de matoles disposées autour de la source sonore n'ont donné que de médiocres résultats.

RECOMMANDATIONS

- Le chant enregistré qui a servi de test est celui que l'on trouve sur le disque de 30 cm (33 t.) de J.C. ROCHE intitulé "Oiseaux familiers".

- Nous recommandons de conserver la plus extrême discrétion autour de ces opérations afin de ne pas attirer l'attention du public sur cette méthode de capture particulièrement efficace.

- Dans les régions où les alouettes sont chassées, il conviendra ne pas opérer pendant les nuits de fin ou début de semaine (vendredi/samedi ; samedi/dimanche ; dimanche/lundi) afin de ne pas rassembler artificiellement sur les terrains de chasse un nombre important d'Alouettes.

- Les bagues à utiliser sont des "S". Vous réserverez impérativement des séries complètes de 100 bagues pour ces opérations.

- Sur vos bordereaux de baguage, il importera de faire figurer la mention "repassé" en précisant (de jour ou de nuit) et le mode de capture d'indiquer très précisément l'heure du lâcher de vos groupes d'oiseaux matérialisé par des accolades sur votre bordereau.

III - DONNEES BIOMETRIQUES A RECUEILLIR

<u>Aile pliée</u>		<u>autres</u> : taches linguales
<u>Adiposité</u>		couleur de l'iris
<u>Poids</u>		état du plumage
<u>Ongle postérieur</u>		présence de mue

En fonction des critères actuels de reconnaissance du sexe et de l'âge qui n'ont pas encore été vérifiés, nous recommandons dans la colonne sexe de faire figurer un "?" suivi entre parenthèses du sexe supposé ; dans la colonne âge, de la même façon, on fera figurer "vol" suivi de l'indication d'âge supposé selon la présence ou non de tâches linguales et la couleurs de l'iris.

Eléments biométriques relevés sur 161 individus :

Aile pliée	: mâle	= 109 mm. à 117 mm. (105 mm. à 118 mm. in Svensson)
	: femelle	= 095 mm. à 109 mm. (98 mm. à 108 mm. in Svensson)
Bec	: mâle	= 11 mm. à 17 mm.
	: femelle	= 10 mm. à 16 mm.
Poids	: mâle	= 26 g à 49 g
	: femelle	= 26 g à 44 g

Si vous obtenez un contrôle d'oiseau bagué, il conviendra de relever très soigneusement les critères de sexe et d'âge et de procéder à une description précise du plumage.

Par ailleurs, vous voudrez bien établir un rapport détaillé concernant le déroulement de vos opérations de baguage, les observations que vous aurez pu faire seront à ajouter en précisant les conditions météorologiques du moment. Pour chaque nuit procéder à un récapitulatif heure par heure du nombre des captures. Lors de vos observations diurnes, veuillez noter le nombre d'individus par bande et en rendre compte

Restant bien entendu à votre disposition, je vous prie de croire en l'assurance de mes sentiments distingués.

N.B. : - Etant assuré maintenant que la migration nocturne s'effectue par grand beau temps, nous recommandons de choisir cette condition atmosphérique pour intervenir.

- Si vous souhaitez obtenir une cassette standard (puissance et qualité du chant) veuillez me le faire savoir. La prestation sera gratuite !